



Directeur de l'UFR : Henri Garric.

Présents : Samir Bajric, Gilles Bousquet, Virginie Brinker, Guillaume Coqui, Richard Crescenzo, Marie-Ange Fougère, Corinne François-Denève, Jean-Baptiste Goussard, Éric Heilmann.

LATOSS : Maud Lauferon, Philippe Vigneron.

Étudiants : Matthieu Gally, Oihana Husson (suppléante de Stéphane Djahanchahi), Axel Matisse (suppléant de Sarah Bastien), Grégory Perigot.

Invités présents : Vanessa Besand, Séverine Blot, Claire Despierres, Youssef El Hanbali, Jean-Marie Fritz, Anne Montmayeur, Jérôme Martin.

Excusés : Virginie Brinker, Corinne François-Denève (procuration à M.-A. Fougère), Jean-Claude Gens, Estelle Oudot (procuration à S. Fontaine).

1. Approbation du compte rendu du conseil du 27 mars 2019

Approbation à l'unanimité.

2. Informations générales

Jean-Marie Fritz présente une proposition d'extension des cursus intégrés à la musicologie pour les étudiant·e·s allemand·e·s (environ deux ou trois seront concernés chaque année). Ils suivront les cours en musicologie à l'uB, mais seront utilisées les notes obtenues non en musicologie à l'uB (car les enseignements en Allemagne sont différents des nôtres), mais à l'École Supérieure de Musique (ESM). Les difficultés d'organisation (calendrier, horaires) sont soulevées par Éric Heilmann et Philippe Vigneron. Henri Garric demande que Sylvie Marchenoir prépare en amont l'organisation de l'année.

La gestion du DAEU à distance devait être attribuée à l'UFR, mais il semble que la Présidence n'ait pas avancé sur ce rattachement : le dossier est resté en suspens. Henri Garric demande que ce rattachement repasse au vote pour marquer la volonté de l'UFR. La demande de rattachement est adoptée à l'unanimité.

Les tarifs pour les étudiant·e·s étranger·ère·s ont été annoncés. Samir Bajric informe que l'on a néanmoins le même nombre de candidat·e·s étranger·ère·s que l'année dernière pour le Master SDL FLEAL. Samir Bajric rappelle tout de même la nécessité d'encourager les accords avec les universités étrangères. Le problème est le taux de réussite des étudiant·e·s internationaux·ales, en particulier en Licence. La sélection des dossiers est donc cruciale.

Claire Despierres rappelle que l'uB a répondu à l'appel à projet « Bienvenue en France ». Ce projet comporte quatre axes : l'accueil (banques, CROUS, installation), le parrainage, les

enseignements en anglais et le FLE. L'UFR Lettres et Philosophie a été retenue pour piloter le FLE et l'accompagnement des étudiant·e·s internationaux·ales sur le plan méthodologique. Un financement d'amorçage sera accordé et l'augmentation des droits est implicitement amenée à remplacer ce financement. Une demande de 80 000 € a été faite sur l'ensemble du dispositif.

Henri Garric rappelle que cette demande est articulée à la demande d'un poste de coordinateur du FLE (50 % par l'uB, 50 % par les revenus propres de l'AFEB) d'une part pour prendre en charge une partie de la coordination de ces enseignements FLE au niveau de l'uB et d'autre part pour faire une interface avec l'UFR.

Claire Despierres a refait les maquettes du DU de FLE pour les migrant·e·s, afin qu'elles s'accordent aux directives nationales et aux maquettes présentées par le collectif MENS. Elles sont passées au CFVU et au CA. Pour la rentrée, le diplôme étant habilité, les étudiants pourront avoir des bourses et des logements du CROUS.

Henri Garric souhaite relancer un dispositif de conférences portées par le site de l'UFR Lettres et Philosophie : elles auraient lieu à Chabot-Charny pour donner de la visibilité aux activités de l'UFR et feraient venir des personnes importantes pour les disciplines et la recherche portées par notre UFR. Pour l'an prochain, cette série – 5 conférences – sera organisée sur la notion d'hospitalité, en rapport avec le DU de FLE pour les migrant·e·s. Elle aurait lieu le mardi soir, dans l'amphi Chabot-Charny rénové. Trois intervenant·e·s ont déjà répondu présents, mais leur identité sera dévoilée ultérieurement.

Éric Heilmann informe que le dispositif des bourses pour nos étudiant·e·s partant à Liverpool est suspendu, du fait du Brexit.

Suite au départ d'Adeline Bouyachou, est arrivée Flore Vaillant, ancienne diplômée du Master Infocom, qui restera à l'essai dans un premier temps. Elle s'occupera en particulier du site de l'UFR et des tâches jusqu'à présent exercées par Raphaël Gros. Raphaël Gros s'occupe désormais du Master.

3. Point budgétaire

Youssef El Hanbali présente le budget rectificatif voté fin avril. Il précise que ce calendrier intervient trop tôt dans l'année car les discussions sur le budget ont lieu en janvier et on ne dispose en mars d'aucun recul. A donc été demandé que la rectification ait lieu en septembre.

Concernant la formation continue, 30 % des excédents budgétaires sont versés en mars, 70 % versés en octobre, ce qui est beaucoup trop tard pour que les dépenses puissent être programmées. L'inversion des proportions a été obtenue à partir de l'année prochaine : 70 % seront versés en mars, 30 % en octobre, ce qui sera beaucoup plus confortable.

Ce budget rectificatif est adopté à l'unanimité.

4. Modifications des fiches filières

Sont présentées des modifications concernant :

- DU FLE du CIEF (dont l'UFR porte la validation) : modification de coefficients.
- Lettres modernes : le contrôle continu de l'UE5 « Littérature, arts visuels, arts du spectacle » est transformé en contrôle terminal.
- Lettres modernes, Master à distance : on demande que soit modifié le titre du 2^e cours de littérature comparée, intitulé jusqu'alors « Méthodologie » et que les deux cours existant pour l'instant soient mutualisés M1 / M2.

Marie-Ange Fougère fait un point sur les réunions sur l'arrêté licence portant sur les modalités de contrôle de connaissances. Elle rend compte du fait que la consultation des

étudiant·e·s bloque un peu les évolutions : les étudiant·e·s se sont opposés à la réduction du délai entre la publication des résultats et la session de rattrapage ; la discussion sur la question des AJAC a été repoussée (les étudiant·e·s ne voulaient toucher à rien) ; sur les modalités de compensation, de même, les étudiant·e·s ne veulent pas de modification. Henri Garric fait remarquer que de toute façon il n'y avait pas d'unanimité parmi les collègues sur ces demandes de modification. Concernant les modalités de contrôle de compétences et de connaissances, l'année 2019-2020 sera une année transitoire et aucune modification n'est obligatoire.

Le point le plus important est la mise en place des blocs de compétence dès la rentrée 2020 (même si cette mise en place doit être transitoire et pour l'instant n'être qu'une forme de replâtrage).

Guillaume Coqui interroge Henri Garric sur la modification des administrateur·trice·s du site de l'UFR. Elle aura lieu d'ici peu.

4. Conventions

Le CIMEOS s'engage à verser 1000 € dans le cadre de la convention ASMA, projet porté par la MSH de Dijon.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

5. Proposition assessseure à l'enseignement à distance

L'Université demandait que soit nommé un·e assesseur·e pour animer les deux réunions annuelles prévues. Henri Garric propose Brigitte Bercoff car l'enseignement à distance concerne essentiellement des enseignements de lettres ; en outre B. Bercoff a été directrice du département de lettres et connaît bien les enjeux de ces formations. Cette assessseure est nommée pour trois ans et 30 heures sont affectées à cette charge.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le prochain conseil aura lieu le 11 juillet.

Clôture du conseil à 15 h 40.